

# POUR UN REDRESSEMENT PRODUCTIF ET MORAL, C'EST UNE BONNE GUERRE QU'IL NOUS FAUT !

Les autres peuvent tous crever,  
l'essentiel c'est que j'aie du travail !

La France et l'Europe traversent une crise sociale et économique sans précédent.

Chômage de masse, précarité, dette publique, écroulement des services publics, désindustrialisation... Si rien n'est fait, c'est tout notre modèle de développement qui s'écroulera, repoussant pour longtemps la perspective d'un retour durable de la croissance !

Nous devons tirer les leçons de l'Histoire. Voilà un siècle, l'économie française a connu un formidable bond en avant et son industrie, une véritable révolution... Ce n'est pas parce que nous avons moins de colonies qu'à cette époque là, qu'il n'est pas possible de remplacer la chair à canons qu'il nous manque par les descendants de ces ex-colonies présents sur le territoire national.

La guerre stimule l'innovation et crée des emplois. N'oublions jamais que dans les années 1940, c'est grâce à la collaboration des chercheurs avec l'armée que Grenoble, capitale des Alpes, est aujourd'hui la Silicon Valley française, et offre à des milliers d'ingénieurs, techniciens, cadres, opérateurs de salle blanche, un emploi et un avenir. Six années de conflit pour Trente Glorieuses, qui dit mieux ?

Toulouse, autre technopole aujourd'hui à la pointe de l'innovation, a connu le même phénomène : l'effort de guerre « a suscité la création, de toutes pièces, de puissants complexes industriels », dont les fleurons actuels de l'aéronautique ou de la chimie sont les descendants directs.

Tandis que notre croissance agonise, il faut rappeler cette vérité : l'économie et la guerre ne sont que la poursuite incessante, infinie et réciproque de l'une par l'autre.

**C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un appel solennel aux forces vives, aux progressistes et au mouvement social : pour nos emplois et ceux de nos enfants, pour la ré-industrialisation de la France, pour son redressement productif et moral, c'est une guerre qu'il nous faut !**

Le « *redressement productif* » ne suffira pas. Le New Deal, programme du président Roosevelt dans les années 1930, fut un échec économique. Malgré l'interventionnisme de l'État sous la forme de grands travaux, de contrôle des banques, de subventions à l'agriculture, du soutien aux syndicats et aux mouvements de consommateurs, à la protection sociale, 17 % de la population active américaine pointait au chômage en 1939.

« *La production industrielle ne repar-tira qu'en 1940, au moment où les Etats-Unis se réarmeront pour préparer leur entrée en guerre* » (L'Usine nouvelle, 2012)

Voyons les choses en face. Au sein de l'Union européenne, la Grèce est à genoux, l'Espagne, le Portugal et l'Italie au bord du gouffre et l'Allemagne méprise la solidarité entre membres, favorisant ses intérêts nationaux contre les autres pays en imposant sa politique d'austérité qui nous conduit à la catastrophe. Jusqu'à quand subirons-nous ce diktat ?

De son côté, la Chine nous inflige un dumping social insupportable, bafouant les droits des travailleurs comme ceux de la propriété indus-

trielle et de la concurrence. Délocalisations, contrefaçons, exploitation : allons-nous tolérer davantage les abus sans limite des Chinois ?

Contre la Chine, avec nos alliés de l'OTAN, ou contre l'Allemagne, avec la Grèce, un conflit est envisageable. Ce ne sont ni les motifs, ni les occasions qui manquent. Songez aux retombées économiques !

La tentative du président Obama de renouveler l'expérience du New Deal - rebaptisée Green New Deal - pour intégrer les nouvelles contraintes environnementales, est vouée à l'échec. Les énergies renouvelables, l'isolation des bâtiments, les bio-carburants, la voiture électrique, s'ils permettront la création certaine d'emplois, ne fourniront pas l'électrochoc nécessaire à l'économie.

Comme en 1939-45, seul l'effort de guerre relancera l'industrie. Avec Mélenchon pour le Rafale, avec Montebourg pour le patriotisme économique, soutenons la seule relance véritable ! Et ne nous dites pas que la guerre au Mali, pour protéger les intérêts d'Areva ou d'EDF, va suffire à écouler toutes les armes et munitions que produisent déjà nos industriels, ni l'intervention en Lybie pour mettre en avant nos invendables Rafale, et bientôt la Syrie pour les intérêts de Total.

Chez Thales, soumis aux menaces de fermeture, on retrouverait le bénéfice d'être « *leader mondial des hautes technologies sur les marchés de l'aéronautique, de l'espace, de la défense, des transports et de la sécurité* » : un conflit offrirait des débouchés à nos armements de pointe.

Imaginez les performances de Scorpion, le programme de numérisation du théâtre d'opérations

## LES AMIS DE L'ÉGALITÉ

[www.lesamisdelegalite.org](http://www.lesamisdelegalite.org)

[lesamisdelegalite@free.fr](mailto:lesamisdelegalite@free.fr)

que le groupe pilote pour l'armée française ! Sans oublier ses systèmes d'identification biométrique, de cryptage de données ou de contrôle d'accès made in France. Nos fleurons high-tech donneraient leur pleine mesure.

STMicroelectronics, le CEA et les start-up de micro et nano-électronique équipent déjà nos troupes (programme Félin - Fantassin à équipements et liaisons intégrés) et les systèmes de communication et de traçabilité (RFID, capteurs, poussières intelligentes). Memscap fournit les meilleurs capteurs de pression à l'Eurofighter et au Super Puma 1, et des Mems pour le guidage des armes. Les détecteurs infrarouges de Sofradir, qui équipent l'armée française, ne manqueraient pas d'être déployés, de même que les bio-puces d'Apibio pour détecter les attaques bactériologiques. Qu'on songe aux salariés de Rio Tinto en Maurienne, d'Ascométal au Cheylas, et à toute la filière aluminium, à qui

un cycle guerre/reconstruction redonnerait l'espoir d'un véritable redressement productif. Pensez aux chantiers par dizaines ! Une aubaine pour les salariés du BTP et de Caterpillar, aujourd'hui menacés.

Enfin, le renouvellement urbain. Une vraie chance de reconstruire la ville sur la ruine, de bâtir des smart-cities avec des éco-quartiers connectés et intelligents, de moderniser les réseaux de transports et d'énergie, de remplacer les compteurs électriques par des Linky, de donner un nouvel élan au programme nucléaire français (surgénérateurs, ITER), bref, de propulser la ville globale dans le XXI<sup>e</sup> siècle !

Quant à nos soldats et aux civils touchés par la guerre, nos neuro-technologies les prendront en charge. Les mutilés testeront les nouvelles interfaces homme-machine et les exosquelettes mis au point chez Clinatec, notre clinique du cerveau unique au monde.

Leurs souffrances permettront les

progrès de la bionique. Clinatec pourra tester ses implants neuro-électroniques contre la dépression et les troubles de l'humeur à grande échelle. Quelle meilleure image pour notre savoir-faire national, dans le monde entier ?

**Chacun doit se convaincre que l'économie n'est pas faite pour l'homme, mais l'homme pour l'économie, et se demander ce qu'il peut faire pour celle-ci.**

**Nous invitons tous ceux qui croient au redressement productif de la France à faire pression sur leurs élus pour qu'« un sang impur abreuve » à nouveau nos sillons.**

**Pas de demi-mesure : la Syrie, c'est petit joueur... L'Allemagne ou la Chine, voilà des adversaires à notre mesure, voilà de quoi détruire et reconstruire pour deux ou trois générations.**

**TU CRÈVES, TANT PIS ! J'AI DU BOULOT, TANT MIEUX !**

## LA FRANCE ET SES AMIS !



Un représentant du peuple français, Nicolas Sarkozy, a déclaré : " *la France, soit on l'aime, soit on la quitte !* ". Un autre de ses VPR, Laurent Fabius, s'est plu à rajouter " *la France est partout chez elle !* ".

Quel bonheur de résider en France, ce pays des Droits de l'Homme formant le police, la gendarmerie et l'armée d'autres pays, tous plus accueillants les uns que les autres.

Françaises, Français, choisissons notre destination de vacances parmi la liste ci-dessous. Nous ne serons pas dépayés par le savoir-vivre de nos flics, matons et trou-

fions !

20 Octobre 2004, loi n°2004-1117 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Russie.

- 21 Février 2005, loi n°2005-150 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec le Tadjikistan.

- 21 Février 2005, loi n°2005-152 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Bulgarie.

- 28 Octobre 2005, loi n°2005-1330 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Macédoine

- 9 Novembre 2005, décret n°2005-1410 : décret relatif à la coopération technique et en matière d'entraînement dans le domaine de la défense avec le Yémen.

- 25 Janvier 2006, loi n°2006-67 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec l'Algérie.

- 5 Juillet 2006, loi n°2006-790 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Chine.

- 14 Juin 2007, décret n°2007-1016 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Colombie.

- 10 Janvier 2008, décret n°2008-38 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec Chypre.

- 13 Mars 2008, décret n°2008-257 : modification de l'accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense, du 4 Avril 2002, avec la Pologne

- 18 Juin 2009, loi 2009-711 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Croatie.
- 22 Février 2010, loi n°2010-159 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Libye.
- 22 Février 2010, loi n°2010-161 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec l'Albanie.
- 16 Avril 2010, loi n°2010-381 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec l'Île Maurice.
- 16 Avril 2010, loi n°2010-382 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec Bahreïn.
- 28 Juin 2010, décret n°2010-710 : accord relatif à la



coopération en matière de sécurité intérieure avec la Roumanie.

- 23 Juillet 2010, loi n°2010-839 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec l'Arabie Saoudite.
- 22 Septembre 2010, décret n°2010-1115 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le Koweït.
- 3 Janvier 2011, loi n°2011-8 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le Liban.
- 26 Janvier 2011, décret n°1011-108 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le Brésil.
- 22 Mars 2011, loi n°2011-297 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Grèce.
- 22 Mars 2011, loi n°2011-301 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec l'Irak.
- 20 Avril 2011, loi n°2011-423 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le Cameroun.
- 20 Avril 2011, loi n°2011-424 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le Togo.
- 20 Avril 2011, loi n°2011-425 : accord relatif à la



coopération dans le domaine de la défense avec le Gabon.

- 20 Avril 2011, loi n°2011-426 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec la République Centre Africaine.
- 19 Septembre 2011, décret n°2011-1125 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec la Slovaquie.
- 7 Mars 2012, loi n°2012-317 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec les Comores.
- 16 Avril 2012, décret n°2012-495 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec les Émirats Arabes Unis.
- 16 Avril 2012, décret n°2012-496 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec le Vietnam.
- 2 Mai 2012, décret n°2012-622 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec l'Estonie.
- 5 Juillet 2012, décret n°2012-862 : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Bosnie-Herzégovine.
- 2 Avril 2013, décret n°2013-274 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec la Thaïlande.
- 19 Avril 2013, décret n°2013-334 : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec l'Algérie.
- 13 Septembre 2013, décret n°2013-825 : accord portant sur la coopération policière avec la Serbie.



Avez-vous choisi votre commissariat préféré ? Il est vrai

qu'une démocratie représentative ne se résume pas à des bandes armées en uniforme, assermentées, pour défendre les intérêts de ses représentants ; il faut aussi le secret national pour les rendre intelligents et indispensables :

- 30 Janvier 2012, décret n°2012-153 : accord sur la sécurité des informations avec le Japon.
- 9 Avril 2013, décret n°2013-297 : accord relatif à l'échange et à la protection réciproque des informations classifiées avec la Géorgie.
- 27 Mai 2013, décret n°2013-433 : accord relatif à l'échange et à la protection réciproque des informations classifiées avec la Hongrie.



## LES PROJETS EN COURS :

- Projet de loi n°MAEJ1208715L : accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure avec la Turquie, signé entre les 2 parties le 7 Octobre 2011. Les discussions, entre les élus (par ceux qui votent), ont repris cette année, comme le montre la question n°05832 posée au Sénat le 18 Avril 2013.

Quatre autres projets de loi sont sur la table depuis 2012 (comme quoi, laisser la paperasse aux colonisés n'a pas que des avantages) :

- Projet de loi n°MAEJ1234994L : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec la Côte-d'Ivoire.
- Projet de loi n°MAEJ1234267L : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec le

Sénégal.

- Projet de loi n°MAEJ1228806L : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec Djibouti.
- Projet de loi n°MAEJ1123036L : accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense avec la Serbie.

Cerise sur le gâteau, le projet de loi n°MAEJ1230566L. Il s'agit là d'un accord signé entre les 2 parties, le 16 Novembre 2009, pour la coopération culturelle, scientifique et technique avec l'Irak...

Après de périodiques relances, le voici de retour avec le numéro 1339, déposé le 28 Août 2013. Les entreprises de BTP françaises (Bouygues, Vinci, Eiffage...) et les formateurs de la gendarmerie nationale (nourris, logés, blanchis par les irakiens) se frottent les mains, ça se précise ! Un pays en ruine, avec un marché ou lieu de culte qui sautent de temps en temps, c'est une mine d'or...

**Pour sûr que c'est une bonne guerre qu'il nous faut !**



*" Si quelqu'un crie partout qu'il veut le pouvoir, ne le lui donnez pas ! "*

Proverbe rromani

à l'initiative des AMIS DE L'ÉGALITÉ

[www.lesamisdelegalite.org](http://www.lesamisdelegalite.org)

[lesamisdelegalite@free.fr](mailto:lesamisdelegalite@free.fr)